Extrait du Le Vénissian

http://levenissian.fr/Repression-au-Benin,1266

Répression au Bénin

- Internationale - activités internationalistes.... -

Date de mise en ligne : mercredi 21 novembre 2012

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Voici un témoignage que nous fait parvenir notre camarade Gilbert Kouessi. il émane du docteur Biaou Afobali officiant actuellement en France. Il met en évidence la dictature de Kerekou envers ses opposants politiques.

BENIN - TEMOIGNAGE D'UNE VICTIME SOUS LE PRPB : MATHIEU KEREKOU EST UN PUTSCHISTE ET UN DICTATEUR

Par Dr. Afolabi BIAOU

La campagne de l'ONG- Service National de Développement du Bénin (SNDB) en vue d'immortaliser Kérékou comme "figure emblématique de la démocratie africaine" ne peut laisser indifférents les vrais démocrates béninois, en particulier ceux victimes de la répression féroce menée par son régime sous la bannière de son parti, le PRPB. Kérékou parvenu à la tête du Bénin par le putsch militaire du 26 octobre 1972 a démontré par l'exercice de son pouvoir autocratique qu'il n'a rien de commun avec la démocratie. Pour ses victimes qui se sont tues pendant des années jusqu'à présent, cette campagne est une pure provocation, une véritable injure qui vient raviver les douleurs de leurs blessures qu'elles ont subies durant son règne. Ce long silence de ses victimes ne lui a pas servi à comprendre qu'il lui faut éviter toute provocation à leur endroit. Il tient à être vêtu d'un manteau blanc éclatant sans tache malgré sa dictature exercée contre le peuple béninois pendant trois décennies. Par leur campagne mensongère les partisans de la SNDB perpétuent le culte de la personnalité de Kérékou. Ils masquent ainsi la vérité sur cet homme qu'il est juste de qualifier de trompeur. Pour accréditer leurs mensonges des professeurs d'Histoire sont en première ligne de leur campagne d'intoxication de la jeunesse dont ils abusent de la crédulité.
Mesdames et messieurs les falsificateurs de l'Histoire du Bénin, rappelez-vous que les victimes de la répression de Kérékou dont je fais partie, sont encore vivantes, en pleine possession de leur mémoire et facultés. Vous les croiserez sur votre chemin de tromperie pour rétablir la vérité concernant notre pays sous Kérékou, le Bénin qui n'appartient à personne exclusivement. Comptez sur les démocrates béninois pour ne pas vous laisser faire.
Et assurément vos mensonges ont beau cheminer longtemps devant la vérité celle-ci les rattrapera vite et triomphera d'eux.

Par devoir de mémoire et non par un quelconque esprit de vengeance, j'apporte ma modeste contribution au rétablissement de la vérité, en relatant ici quelques faits irréfutables- il y en a d'autres- de la répression que j'ai subie, donc vécue, sous le tyran Kérékou.

1979 - 1980 : MA DEPORTATION

Comme d'autres béninois, j'ai été enrôlé en 1979 dans l'armée avec la dénomination officielle d'assujettis. Cette dénomination légalisée était révélatrice du dessein caché du pouvoir en place. Il y avait une intoxication idéologique à outrance de la jeunesse. Les fonctionnaires assujettis étaient purement et simplement expropriés de leurs salaires. Les barons du régime en ont disposé sans être inquiétés.

Mon opinion exprimée à la garnison de Ouidah m'a valu ma déportation à Ségbana pour un an sur décision répressive du tortionnaire Martin Dohou AZONHIHO. Deux enseignants de l'Université d'Abomey-Calavi victimes de la même décision cautionnée par Kérékou ont été aussi déportés respectivement à Nikki et à Banikoara. Ce n'est pas monsieur M. D. AZONHIHO qui pourra me démentir. Je prends à témoins les étudiants et travailleurs enrôlés dans l'armée en 1979 avec moi, ainsi que les hommes de rangs, officiers et membres du PRPB présents avec nous à Ouidah.

Ainsi le nord du Bénin fut transformé par le régime du PRPB en terre de pénitence où tout béninois critique devait être déporté.

Copyright © Le Vénissian

1980 - 1989 : EMPRISONNEMENTS

De retour à l'hôpital de Porto-Novo où j'avais pris fonction en 1978, mes interventions dans les assemblées générales du personnel étaient critiques sur nos mauvaises conditions de travail devant lesquelles le gouvernement du PRPB restait indifférent : bâtiments en ruines, fientes de chauves-souris coulant des plafonds en permanence sur le personnel et les malades, manque de médicaments en particulier ceux des traitements d'urgences, manque de produits d'analyses médicales au laboratoire, manque de produits de radiologie et de soins médicaux. Ces conditions inhumaines nous ont conduits, médecins et pharmaciens, à observer une grève en 1980. Nous n'avions demandé qu'à travailler dans de bonnes conditions pour mieux soigner les populations malades. Face à ce mouvement juste et de signification très noble, Kérékou n'a trouvé qu'à déclarer dans les médias : " on peut tuer des agoutis à l'hôpital de Porto-Novo". La vie du peuple est son dernier souci. Quel manque de sérieux pour un Chef d'Etat devant cette vie menacée ! Quel mépris pour le peuple ! Et quelle indignation il suscite ! Il n'y a pas de quoi être fier, bien au contraire.

Voilà le coeur de l'homme à qui la SNDB rend hommage pour l'immortaliser. Que chacun apprécie selon sa conscience.

Ma première incarcération

Le 9 septembre 1982, je fus arrêté et détenu arbitrairement au camp militaire Guézo de Cotonou sans jugement jusqu'en août 1984, dans des conditions inhumaines : couché à même le sol dans une cellule envahie de fientes de chauves-souris tombant du plafond et inondée fréquemment d'eau de pluie passée par les multiples trous du toit. Dans cette garnison, le colonel Gaston COOVI, bras droit armé de Kérékou, soumettait régulièrement les détenus à la torture morale par ses ordres de représailles contre nous.
Mon camarade, collègue et ami, feu le Docteur Emile AHOSSI dont je salue la mémoire, fut également détenu arbitrairement durant 2 ans au commissariat de Cadjèhoun-Cotonou.
Ce fut 2 années de souffrances répétées pour nous, nos familles et nos amis. Notre crime supposé : nos opinions critiques publiquement exprimées sur les conditions catastrophiques de l'hôpital de Porto-Novo qualifié d'hécatombe par un autre médecin.
Faute d'être arrêtés, deux autres médecins ont subi une affectation punitive sur Cotonou.
Dans ce déchaînement de répression aveugle contre moi et les miens, mon cousin et mon beau-frère furent aussi arrêtés.

Deuxième incarcération

Libéré en août 1984 j'ai été élu représentant des travailleurs au Comité de suivi des anciens détenus politiques pour notre réinsertion sociale et professionnelle. A ce titre je m'étais présenté, sur convocation radiodiffusée, le 8 novembre 1984 avec Didier D'ALMEIDA, représentant les étudiants libérés de prison, à la Présidence de la République. Nous devrions être reçus par le Président pour lui soumettre nos difficultés de réinsertion comme on nous l'avait dit dans les ministères, personne ne voulant décider de rien sans lui, tellement il régnait en autocrate qui faisait peur.

Mais très tôt notre convocation se révélât être un guet-apens. En effet dès le portail, nous fumes séparés des autres personnes convoquées, puis conduits par un soldat dans une salle au rez-de-chaussée de la Présidence. Ensuite un autre soldat vint s'asseoir dans la salle, le regard vigilant et fixé sur nous en permanence. J'ai compris, et je dis à Didier que nous étions arrêtés. Effectivement à 14 heures je vis Kérékou entrer dans sa voiture et partir chez lui sans nous avoir reçus. Quelques minutes plus tard la police du Petit Palais vint nous embarquer. Nous fumes enfermés d'abord dans l'une de ses cellules, puis Didier au commissariat de Zongo-Cotonou. Je fus à mon tour enfermé à même le sol au violon du commissariat de Jéricho-Cotonou avec des délinquants (voleurs et criminels), dans le noir,

Copyright © Le Vénissian

la crasse, la chaleur, les odeurs nauséabondes des urines et matières fécales, sans possibilité de prendre une douche convenable. On mangeait dans ces conditions inhumaines, dégradantes, humiliantes et malsaines.

J'ai eu l'opportunité de lire le message relatif à notre arrestation ordonnée par Kérékou en personne trois mois après notre élargissement d'août 1984.
A l'époque les mauvaises langues au service de Kérékou propageaient pour justifier mon arrestation que je l'avais "insulté" dans son bureau. Or il ne nous avait même pas reçus. Je défie quiconque de prouver le contraire. En tout état de cause, je souligne à ces esprits malveillants que je respecte l'autorité, qui plus est le Président de la République, fut-il un dictateur comme Kérékou. Si la calomnie pouvait tuer beaucoup ne vivraient plus.

Mais selon nos informations, la raison alléguée par Kérékou lui-même pour justifier son coup bas et lâche serait que nous aurions voulu lui arracher son fauteuil présidentiel. Mathieu Kérékou l'assoiffé de pouvoir !

Plus tard, je fus transféré au commissariat central de Cotonou d'où je serai embarqué en mai 1985 pour le camp militaire SERO KPERA de Parakou. Le colonel Clément ZINZINDOHOUE avec l'organe de répression installé par Kérékou y sévissait déjà contre les communistes et démocrates arrêtés. Les salaires des personnes arrêtées étaient virés dans un compte bancaire spécial sur lequel cet organe avait fait main basse en toute impunité. Et pour cause : créé par Kérékou il travaillait pour son compte. C'était une aubaine pour ces hommes et femme zélés pour ses intérêts.

Pour n'avoir pas avoué à cet instrument de torture mon appartenance et mes activités au PCB, ni révélé les noms de mes camarades de Parti comme il l'exigeait, je fus jeté en pâture aux soldats bourreaux des mains de qui j'ai subi l'épreuve barbare et criminelle de bastonnade appelée rodéo. Mon sang avait coulé abondamment. Je garde toujours dans mes membres des dysfonctionnements, séquelles de ce traumatisme physique violent contre mon corps.
Oui, c'est le vrai visage du régime rétrograde de Kérékou baptisé sans mauvaise conscience par la SNDB "figure emblématique de la démocratie africaine" comme si le maquillage pouvait changer le caractère odieux de ce pouvoir antidémocratique.
Comme les autres prisonniers j'ai subi alternativement les mauvaises conditions carcérales à Parakou et Ségbana.

En 1989 je fus évacué sur Cotonou pour raison de maladie sous la garde renforcée de soldats armés de kalachnikov comme le serait un criminel. Mon père souffrait à son domicile de Cotonou d'une maladie aggravée par ses soucis liés mes arrestations. J'avais demandé au commissaire successeur de ZINZINDOHOUE l'autorisation d'aller lui rendre visite accompagné de policier. Mais sa réponse fut un refus sans appel. Voilà l'inhumanité, une des caractéristiques du régime de Kérékou. Tel maître, tel serviteur zélé.
Ma libération n'était intervenue qu'en avril 1989.

EXIL FORCE

Le lendemain de ma libération le messager d'un membre du bureau politique du PRPB me dit de fuir du Bénin car Kérékou jurait de m'arrêter une troisième fois. Deux jours après, je reçus encore le même message envoyé par un agent des renseignements de Kérékou. Ainsi, malgré moi je pris le chemin de l'EXIL FORCE, par la brousse, à la faveur de la nuit, sans passeport ni carte d'identité (ces pièces m'ont été confisquées par la police), le coeur plein de douleur : douleur parce que je quittais involontairement mon pays que j'aime, douleur aussi parce qu'en quittant mon père je l'avais regardé en sachant dans mon for intérieur de médecin que c'était pour la dernière fois, que je ne le reverrais donc plus jamais.
Effectivement il mourut quand j'étais en exil forcé.

Copyright © Le Vénissian

CONCLUSION

Kérékou a réprimé le peuple béninois pour décourager toute contestation, étouffer toute voix contraire à celle qu'il voulait entendre, et se garantir par conséquent le pillage des richesses du Bénin en toute quiétude. Ainsi dans sa vaine tentative de s'assujettir la JUD (Jeunesse Unie antiimpérialiste du Dahomey) créée librement par les jeunes en 1974 il décréta sa dissolution administrative avec interdiction de toutes ses activités après avoir pris en otage son Président, Azaria FAKOREDE.

Cette négation des droits de l'homme n'est d'ailleurs pas fortuite. C'est le reflet de l'homme Kérékou qui a érigé la délation et la répression sans précédent en méthode de gouvernement dans la scène politique béninoise.

Mais son pouvoir suffisamment fragilisé par les glorieuses grèves des étudiants (1979 et 1985) et les manifestations contestataires du peuple, notamment celles des travailleurs en 1989, Kérékou dut accepter que la Conférence nationale de 1990 fut déclarée souveraine. C'était la monnaie d'échange qu'il était obligé de payer pour égoïstement sauver son fauteuil présidentiel menacé et obtenir une immunité protectrice qui le met à l'abri de toute poursuite judiciaire, contrairement aux allégations selon lesquelles il serait un démocrate et un magnanime. C'est la vérité qu'il faut dévoiler à la face du monde.

Que faire alors face à un tel personnage qui a tiré sa toute-puissance à exercer sur le paisible peuple béninois un pouvoir autocratique et arbitraire ?

Il y a nécessité absolue et impérieuse de le démasquer en rapportant leur vécu par ceux-là mêmes qui ont subi directement sa tyrannie. C'est la vérité que doivent enseigner les livres et professeurs d'Histoire du Bénin et non les mensonges. C'est aussi le prix mérité à décerner à Kérékou et à son pouvoir, tous partisans irréductibles d'arrestations arbitraires et de tortures perpétrées contre le peuple. Tant il est vrai que putschisme et dictature ne font jamais bon ménage avec démocratie et développement. Le Bénin sous Kérékou en est une illustration éloquente.

C'est le but de la campagne en cours contre l'immortalisation de Mathieu Kérékou qui prépare activement dans l'ombre ses poulains de la SNDB à pérenniser sa politique pernicieuse contre les droits démocratiques au Bénin.

Afin de leur faire échec il importe que les démocrates béninois montent la sentinelle de veille pour la défense des droits de l'homme au Bénin.

Dr. AFOLABI BIAOU

Copyright © Le Vénissian